Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 1

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

11. Mise en marche du train 1902 des Moutier au lieu de Granges, en été. Grâce aux excellentes correspondances lointaines réalisables ainsi, on favoriserait le tourisme par chemin de fer.

12. Maintien du 1943 Delémont-Bâle, tous les jours. L'intervalle de

19.35 à 22.46 est trop long.

13. Correspondance à Delémont entre le 1914 de Bâle et le direct 238 pour Bienne.

Cadre 35 : Delémont - Delle

- 14. Introduction d'un nouveau train Porrentruy (dép. 14.00)-Delémont (arr. 14.45) avec correspondance sur le 214 pour Bienne et le 1929 pour Bâle.
- 15. Avancement du 1738 de 10' pour améliorer les correspondances de Bienne et de Bâle.
- 16. Retardement de 20' environ du 1734 et du 1733E (voir ch. 9).

Cadre 38: Bienne - La Chaux-de-Fonds

17. Circulation du 1781 aussi en hiver, pour le service des abonnés.

18. Retardement du 449E de 20' environ (voir ch. 9).

19. Etablissement à Bienne de la correspondance des 434E/206.

20. Arrêt du 444E à Corgémont (demande particulière des autorités locales de Corgémont).

Cadre 39: Sonceboz - Delémont

21. Prolongation du 1761 de Reconvilier à Moutier, pour réaliser la

correspondance de La Chaux-de-Fonds.

22. Mise en marche d'un nouveau train Sonceboz (dép. 16.55)-Moutier (arr. 17.36). On établirait ainsi une bonne relation entre La Chauxde Fonds et Bâle.

23. Correspondance à Moutier entre les trains 1741 et 1911. Cette demande sera présentée jusqu'à sa prise en considération.

24. Accélération du 5748 pour établir la correspondance à Sonceboz avec le 433E pour La Chaux-de-Fonds.

25. Retardement du 1774 de 20' environ (voir ch. 9).

26. Mise en marche d'un train matinal, en été, Tavannes (dép. 05.56)-Sonceboz (arr. 06.02).

27. Raccourcissement des arrêts en gare de Sonceboz. Il faut continuer l'action commencée. Exemple : le 1775.

Cadre 40: Bienne-Berne

28. Retardement du 447 de 20' environ (voir ch. 9).

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillante attention et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Le secrétaire :

Le président :

René STEINER.

Frédéric REUSSER.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38

Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel: Fr. 8.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source